

Auditeur ICA QSE Intégré

RS931 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	200, 300
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

AFNOR CERTIFICATION · SIRET : 47907600200019

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Tous les secteurs peuvent être concernés

Garantir un niveau de compétence des auditeurs certifiés dans le domaine du management Intégré QSE

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Etre capable de mener/diriger un audit de système de management QSE Intégré (préparation, réalisation et conclusion)
- Etre capable de comprendre le contexte sectoriel de l'audit
- Etre capable de statuer sur la conformité ou non conformité de l'exigence évaluée
- Maîtriser les normes ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, ISO 19011, ISO 17021-2, ISO 17021-3 et connaissances générales

Répondre aux exigences de l'ISO 19011 (en terme de formation initiale, formation à l'audit, expérience professionnelle)

Posséder les qualités personnelles requises pour l'activité d'audit

Préparer, effectuer un audit et rédiger un rapport d'audit

Connaître les principes de l'audit (déontologie, impartialité, indépendance, méthode fondée sur la preuve), le management (rôle, responsabilités, répartition des tâches au sein de l'équipe d'audit) et la réalisation des audits de systèmes de management

Maîtriser l'ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001

Posséder une culture générale et des connaissances sectorielles sur les processus, les produits et les services afin de comprendre le contexte de l'audit.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Formation initiale et Expérience professionnelle :

Formation initiale de niveau Bac ou équivalent : justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans dont 2 ans d'expérience dans des activités en système de management intégré QSE

Diplôme universitaire, une formation qualifiante ou équivalent : Justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans dont 2 ans d'expérience dans des activités en système de management intégré QSE

Formation à l'audit - obligatoire :

Avoir suivi une formation à l'audit de 35 heures minimum (dans les 3 années précédant la candidature).

Expérience de l'audit :

Avoir effectué au minimum 4 audits complets dans le domaine de la qualité ou de l'environnement ou de la santé sécurité au travail dont au moins 2 audits bi-référentiels complets (QE, QS, ES, QSE); OU au minimum 10 jours d'audits sur site dans le domaine de la qualité ou de l'environnement ou de la santé sécurité au travail dont au moins 2 audits bi-référentiels complets (QE, QS, ES, QSE) (dans les 3 années précédant la candidature).

NB : Un candidat ne justifiant pas de l'expérience d'audit requise, peut se présenter aux examens. En cas de réussite, il sera considéré comme pré-certifié. Il disposera ensuite d'une année pour acquérir ou compléter son expérience d'audit et ainsi obtenir sa certification

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5561

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/931/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 04/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	61
Montant total engagé	231 536 €
Coût moyen par dossier	3 796 €
Durée moyenne	34 h
Période	01/2020 – 12/2021
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	11 %
France Travail	4 %
Entreprise	1 %
Régions	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.